

Forum «TV-Anytime» : nouvelle norme

Simon Parnall, président du forum «TV-Anytime»

Skip Pizzi, vice-président du forum «TV-Anytime»



www.tv-anytime.org

«TV-Anytime»

Simon Parnall, *président du forum «TV-Anytime»*
Skip Pizzi, *vice-président du forum «TV-Anytime»*

Près de quatre ans d'efforts soutenus.

Le 1^{er} août 2003, l'Institut européen des normes de télécommunications (ETSI, European Telecommunications Standards Institute) a publié les premières spécifications du forum «TV-Anytime».

Pour la soixantaine d'organismes membres du forum, ces spécifications sont l'aboutissement de près de quatre ans d'efforts soutenus. Elles constituent par ailleurs un outil précieux pour les radiodiffuseurs, les fabricants et l'ensemble des professionnels concernés par l'intégration ou le développement de systèmes de stockage de masse de contenus numériques destinés au grand public – autrement dit, selon la terminologie du forum, les *enregistreurs numériques personnels* (PDR, personal digital recorder).

Dès le lancement du forum, ses participants ont compris qu'un tel dispositif de stockage peut permettre de saisir et de gérer bien plus que de la vidéo. Ils ont donc décidé d'utiliser le sigle PDR pour désigner les appareils conçus pour cette technologie, au lieu d'«enregistreur vidéo personnel» (PVR, personal video

recorder), d'usage plus courant, mais qui désigne un dispositif dont les possibilités restent limitées.

À l'heure actuelle, presque tous les fabricants développent ou proposent un modèle de PDR et les organismes de radiodiffusion commencent à se rendre compte qu'il peut être avantageux pour eux de fournir des services à ces dispositifs, qui jouissent par ailleurs d'un a-priori positif auprès des consommateurs, bien que ceux-ci ne soient pas encore familiarisés avec cette technologie. Cependant, de nombreux opérateurs de plates-formes rencontrent encore des difficultés à expliquer aux néophytes les avantages de ces nouveaux appareils. Dans le même temps, les fournisseurs de contenus médias ou de services déploient des efforts considérables pour appliquer des modèles commerciaux qui leur permettent de tirer pleinement profit de cette technologie prometteuse, dans la mesure où le prix du matériel ne cesse de chuter et où les capacités continuent dans le même temps d'augmenter.

C'est dans ce contexte fertile mais instable que «TV-Anytime» entend mettre tout en œuvre pour favoriser l'utilisation de pratiques normalisées. Le premier aboutissement de ses travaux est une norme technique ETSI (TS 102 822).

Embûches

Pour un projet de cette envergure, dont les exigences sont nombreuses, il existe presque toujours une grande part de découverte. En effet, il est difficile de savoir a priori ce que devrait être la fonction d'un nouveau système. Et même lorsque l'on croit avoir enfin touché au but, il n'est pas rare que le nouveau système en question fasse l'objet de nombreuses modifications et améliorations.

À l'origine, le forum «TV-Anytime» est parti de l'envie de créer une fonction simple et conviviale qui offrirait un accès universel au contenu multimédia et à son stockage local. Divers scénarios et modèles ont ensuite été développés, dans le cadre d'appels à contributions (CFC, Calls For Contributions) lancés aux professionnels du secteur. Des réponses ont été reçues de divers groupes de projets et sociétés, voire de membres du forum. Ce processus a permis d'obtenir des contributions de première importance dans les

mytime»

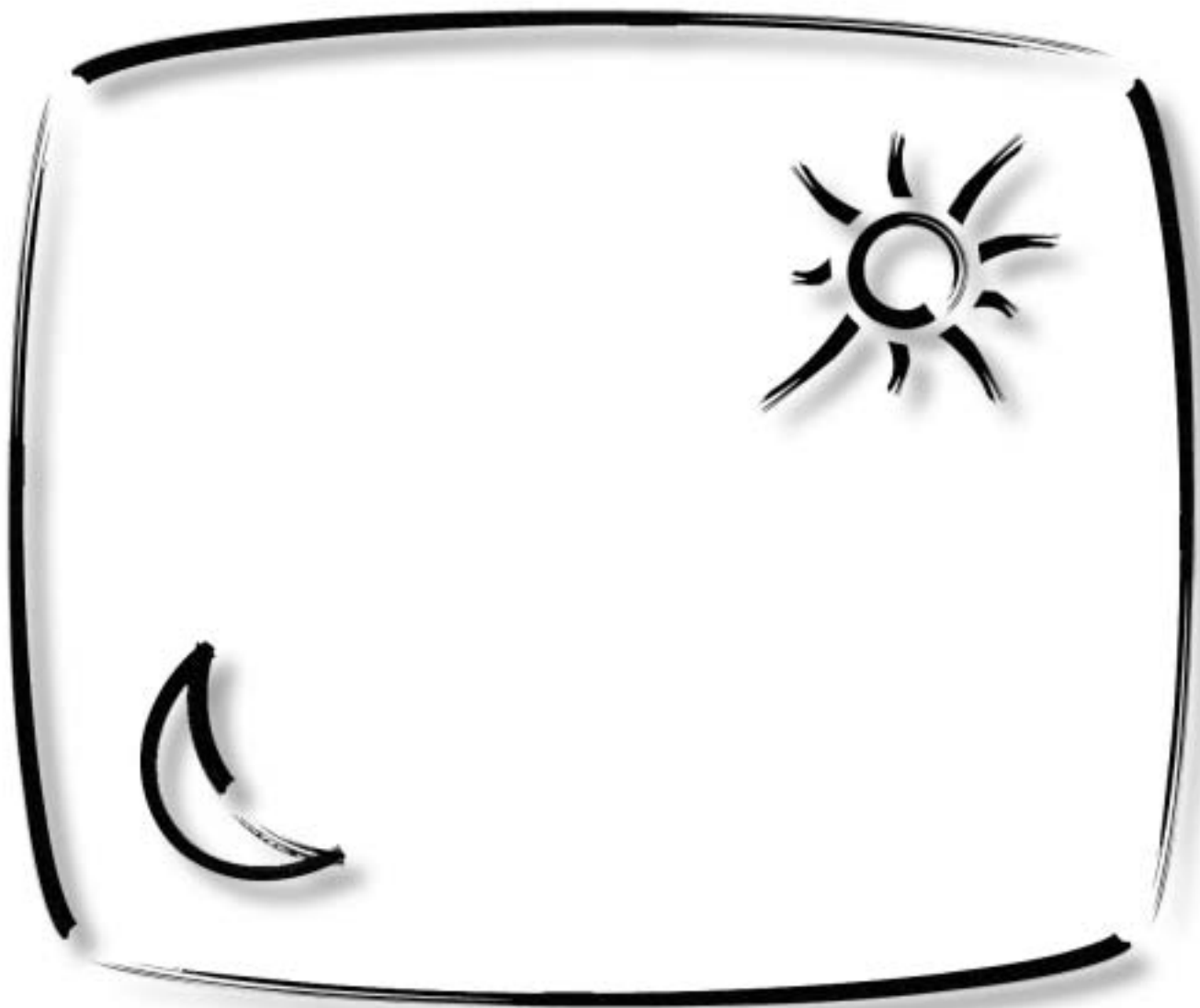
nouvelle norme



Simon Parnall (NDS) à la NAB

domaines du référencement de contenu, des métadonnées et de la protection des métadonnées. Des efforts considérables ont par ailleurs été déployés pour d'identifier les moyens qui permettraient d'incorporer dans les systèmes de radio-diffusion numérique les spécifications relatives au référencement de contenu et aux métadonnées.

Ceux qui lisent cet article savent peut-être déjà sur quoi porte la spécification relative aux métadonnées, qui décrit le contenu et le moyen d'explorer celui-ci. Cependant, certaines questions se posent en ce qui concerne les spécifications relatives au référencement du contenu. Imaginez-vous par exemple en train de visionner la bande-annonce d'une nouvelle série télévisée, qui ne sera diffusée que dans quelques mois. Au moment où cette bande-annonce est retransmise, l'horaire d'émission du programme n'est pas encore déterminé. L'idéal, pour l'utilisateur, serait donc de pouvoir lancer le processus d'enregistrement de la totalité de la série dès qu'il voit la bande-annonce, en appuyant simplement sur un bouton. La spécification mise au point par le forum en matière de référencement de contenu s'articule autour d'un identificateur de référencement du contenu (CRID), qui est destiné à indexer les



www.tv-anytime.org

informations transmises par le radiodiffuseur afin de localiser les différents épisodes de la série en question, et ce quelles que soient l'heure et la date de leur diffusion. L'identificateur CRID peut gérer des séries, des films à épisodes, des rediffusions, etc.

Nombreux contacts

Le forum «TV-Anytime» n'a ni charte ni mandat pour élaborer

directement des normes relatives à un format ou à un système de distribution. Il entretient par conséquent des liens étroits avec les instances de normalisation de la télévision numérique dans différentes régions du monde. Cette politique porte aujourd'hui ses fruits : les systèmes de distribution de TV numérique sont actuellement modernisés pour tenir compte des spécifications mises au point dans le cadre du forum.

Afin de minimiser les divergences et d'optimiser l'interopérabilité, «TV-Anytime» est également en relation avec d'autres institutions, dont les activités englobent la production, la distribution et la livraison de contenus multimédias numériques.

Résultats concrets

Le forum «TV-Anytime» a commencé à voir récemment les premiers résultats concrets de ses travaux. Afin

de favoriser ce processus, le forum organise des événements régionaux, les «Implementers & Developers Events» (IDE), parallèlement à ses réunions se déroulant dans le monde entier. Cela donne l'occasion aux membres du forum, ainsi qu'à d'autres professionnels du secteur, d'observer les premières concrétisations des spécifications élaborées au sein de «TV-Anytime» et d'en débattre, les contributions se faisant sous la forme d'articles écrits et/ou de présentations.

Le forum «TV-Anytime» est également présent aux conventions annuelles de la NAB et de l'IBC, dans le cadre desquelles il a notamment coparrainé une démonstration intitulée «Industry Interoperability Suite».

Prochaines étapes

Après la publication, par l'ETSI, de leurs premières spécifications, les membres du forum se tournent désormais vers l'avenir et songent déjà à l'étape suivante. La prochaine vague de spécifications portera sur la mise en place de procédures normalisées dans des fonctionnalités plus évoluées de stockage média personnalisé, comme le partage de fichiers et la «superdistribution», la synchronisation de sources de contenus multiples, la mise en forme de contenus multiples, le stockage de contenus interactifs et le ciblage du contenu en fonction de l'utilisateur.

Ce dernier domaine, en particulier, laisse entrevoir des perspectives intéressantes, dans la mesure où il pourrait permettre à de nouveaux modèles commerciaux d'être efficacement appliqués à la distribution et au stockage de contenus ciblés. Cela pourrait inciter les annonceurs et les radiodiffuseurs à appuyer le développement des PDR et des autres dispositifs de ce type, la crainte de voir les appareils de stockage de contenus médias personnels porter atteinte à leur activité ayant été jusqu'ici source de préoccupation pour un grand nombre d'entre eux.

TV-Anytime

De plus amples informations sur les travaux du forum :
www.tv-anytime.org.

La norme ETSI TS 102 822 :
www.etsi.org.

Simon Parnall est responsable des technologies de pointe chez NDS et Skip Pizzi est chargé des normes et de la réglementation médias à la division clients Windows de Microsoft